

En 2022 contre les attaques de Stellantis et du gouvernement, soyons unis et solidaires !

Meilleurs vœux !



La CGT du site de Sochaux/Belchamp présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des salariés pour cette nouvelle année.

En cette année 2022 nous devons prendre nos affaires en mains et retrouver une combativité à la hauteur pour faire valoir nos droits, les défendre et gagner de nouveaux conquies sociaux !

Ce n'est qu'en restant solidaires et unis que nous arriverons à faire reculer le gouvernement et le patronat et conquérir de nouveaux droits !

Appel unitaire du 27 janvier 2022 !

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, Fidl, MNL, appellent à une journée de mobilisation le 27 janvier 2022.

Pourquoi cet appel ? Personne ne peut ignorer le contexte social et économique, les augmentations des produits de première nécessité, de l'énergie, de l'alimentation et, finalement, du coût de la vie pour toutes et tous, jeunes, actifs, demandeurs d'emploi et retraités.

Les salaires continuent à stagner pour preuve 12€ d'augmentation chez PSA en 2021, alors que l'entreprise a fait 6 milliards d'€ de bénéfices au premier semestre 2021 !



Cela ne peut plus durer : nous devons aller chercher notre dû ! Pour la CGT c'est 400€ net d'augmentation générale mini (enquête salaire) qu'il nous faut pour commencer à vivre un peu mieux.

Les négociations salariales chez Stellantis **débuteront le 1^{er} février 2022**, la journée du 27 janvier sera l'occasion de commencer à mettre la pression sur la direction pour obtenir de véritables augmentations de salaire !

Modalités à venir dans les prochains tracts !

Prime de 100€

La direction annonce le versement de cette prime sur la paie de fin janvier 2022. Cela ne coûte rien à la direction puisque ce n'est qu'une avance qu'elle se fera rembourser par l'état.

Condition de versement :

Avoir perçu une rémunération brutes inférieure à 2600€ par mois en moyenne du 1^{er} janvier au 31 octobre 2021, soit 26000€ pour les 10 mois. (Cette indemnité est exonérée de cotisation et des impôts).

De son côté la direction, n'a annoncé aucune augmentation de salaire, et a seulement renvoyé à l'ouverture des NAO au 1^{er} février. C'est à cette occasion qu'il faudra que tous ensemble, nous nous fassions entendre pour obtenir des augmentations de salaires significatives et indexées au coût de la vie !

Gestion du compteur modulation au 1^{er} janvier 2022

Comment cela va se passer ?

+ 56 heures	Compteurs Modulation CMOD 2021	+ 21 h maxi Paiement des heures ou repos sur 02/2022	Commentaire CGT : nous n'avons pas eu le nombre de salariés concernés par tranches, mais peu de salariés seront concernés par le paiement de ces 21h
+ 35 heures		Report de 0 à 35 h inclus dans le CMOD	Commentaire CGT : en cas de H- ce compteur baissera au fur à mesure, l'équivalent d'une semaine travaillée non payée !
0 heure			
- 63 heures		Report de 0 à - 63 h inclus dans le CMOD	Commentaire CGT : en cas de H+ le compteur remontera mais les heures travaillées ne seront pas payées !
- 84 heures		- 21 h maxi réparties : - 14h sur la paie de Février 2022 - 7 h sur la paie de Mars 2022	Commentaire CGT : que la règle se fasse sur 1 ou 2 mois, 21h de moins sur des salaires déjà au ras des pâquerettes, un pouvoir d'achat qui va encore baisser en 2022 c'est inadmissible !

La CGT revendique la suppression du compteur de modulation qui ne sert qu'aux actionnaires ! Ces compteurs n'ont pas lieu d'être ils désorganisent nos vies personnelles et amputent nos salaires.

My time ?

La direction informe que le service Net RH congés va basculer dans MY TIME, désormais chaque salarié pourra faire sa demande de congé sur ce service.

Les règles de prises des congés n'ont pas changé ;

- ➔ Il s'agit toujours du RU qui valide les demandes des salariés,
- ➔ Le nombre d'absences autorisées par UEP ne change pas non plus, pour autant la CGT a alerté sur les risques de discrimination que cela pouvait avoir, car tous les salariés n'utiliseront pas ce service et **continueront de fonctionner avec la fiche verte et le tableau. Premier arrivé, premier servi ?** Si c'est le cas alors nous avons à craindre des tensions dans les équipes à l'avenir...

Pour la CGT la règle c'est que nos congés nous appartiennent et que nous devons pouvoir les utiliser comme bon nous semble ! En cas d'anomalie faites appel à un délégué CGT !

Ne touche pas à mon CPF !

La direction continue de mettre la pression aux salariés pour qu'ils utilisent leur CPF pour renouveler leur CACES et en profite pour faire du chantage à l'emploi ("*sinon il y a des postes aux montage* "...).

Le CPF est PERSONNEL, il appartient aux salariés et c'est à la direction d'assumer et de mettre en place les formations nécessaires aux postes de travail des salariés ! Elle ne peut pas imposer aux salariés d'utiliser leur CPF contre leur gré.

NB : C'est le cas aussi pour les formations en anglais ! C'est à la direction de les assumer et les mettre en place !

La CGT est intervenue sur ce sujet en CSE pour réclamer que cesse cette pression et ce chantage à l'emploi !